



☎ 02 33 55 15 93

ce.0501269h@ac-caen.fr

Compte rendu du conseil d'école du 19 mars

Membres présents :

- La Municipalité représentée par M. Lemazurier maire.
- 15 représentants des parents d'élèves élus
- L'équipe enseignante de l'école soit 15 professeurs d'école

Membre excusé : Mme Fauvel adjoint en charge des affaires scolaires

L'ordre du jour

✓ Les effectifs :

Effectif au 19 mars : 363 élèves

124 élèves en maternelle, 104 élèves en cycle 2 et 123 en cycle 3 soit 351 élèves auxquels il faut ajouter 12 élèves en CLIS

L'école accueille dans ses locaux 9 élèves de l'IDRIS

Les perspectives :

Les projections fournies par Saint-Lô Agglomération font état d'une augmentation des effectifs d'une trentaine d'élèves pour l'école de Marigny

- Les naissances domiciliées sont au nombre de 50 auxquelles il faut ajouter les enfants de Mesnil-Amey et Montreuil/Lozon
- Le nombre de CM2 partant au collège qui n'est que de 33 élèves

Les inscriptions au 19 mars : 36 nouveaux inscrits dont 32 PS et 1 TPS

Monsieur le Maire précise qu'en ce qui concerne les hors-communes, le conseil municipal statuera courant juin en fonction des places disponibles (ouverture ou non d'une nouvelle classe dont la décision sera annoncée fin mars)

L'accueil des TPS sera lui-aussi fonction des places disponibles.

✓ Les travaux

Monsieur le Maire présente les travaux inscrits au calendrier de l'année :

✚ Suite au courrier du Directeur Académique (DASEN) autorisant la « construction » d'une nouvelle classe, il annonce la mise en chantier des travaux de création d'une classe maternelle dans l'ancien logement (au-dessus de l'école de musique) – le gros œuvre sera effectué pendant les vacances de printemps puis le reste des travaux prioritairement pendant les vacances d'été.

✚ Il annonce aussi la réfection du couloir du rez-de-chaussée en maternelle. Les enseignantes demandent la pose de panneaux d'affichage dans le couloir pour éviter d'abîmer le revêtement.

✚ Monsieur le Maire déclare enfin que les travaux de construction d'une salle de sport sous la cantine sont annoncés par les services de l'Agglomération (les installations sportives relevant maintenant de la compétence de cette nouvelle entité administrative).

✓ **les crédits de fonctionnement**

Monsieur le Maire annonce que pour faire suite à la baisse des dotations de l'état et à l'augmentation des charges qui pèsent sur la commune, le conseil municipal en date du 10 mars 2015 a pris la décision d'une baisse des crédits de fonctionnement. Ce dernier ajoute que, néanmoins, la somme de 70€/enfant accordée à l'école permet de rester dans la fourchette haute de la moyenne des crédits accordés à leur école par des communes similaires.

Monsieur le Maire ajoute qu'en ce qui concerne les investissements en matériel l'école pourra en faire la demande auprès de la Municipalité.

Le directeur demande la poursuite de l'équipement informatique pour la rentrée prochaine soit l'installation d'un vidéoprojecteur dans chaque classe de maternelle ainsi que dans la salle des maîtres.

Interpellé sur les nouveaux tarifs de la cantine, Monsieur Lemazurier explique cette hausse raisonnable par des coûts de fonctionnement importants – faisant état d'un déficit cumulé de 60 000€ - qui sont supportés par la commune et explique par la même occasion la décision du conseil municipal de créer un tarif « hors-commune ».

✓ **Les projets de classe**

A tour de rôle, les enseignants des classes concernées ont présenté les grandes lignes du projet de leur(s) classe(s) en déclinant les effets induits en termes d'apprentissages.

- Séjour de 3 jours à Paris du 20 au 22 mai: ensemble des CM2 de l'école avec B. Hérouville et J Tartar – Monsieur Hérouville rappelle que le projet respecte les règles de sécurité imposées par le plan vigipirate.

- Des projets en relation avec les sciences (aboutissement, prolongement de travaux effectués en classe)

- ✚ Centre animalier de Cerza : CLIS, CM1 et CE2 le 9 juin – cette visite s'inscrit dans la continuité d'un projet en sciences sur la chaîne alimentaire et la classification des animaux

- ✚ Ferme à Feugères → naissance de petits – CPA et CE1 – 26 mars – dans la continuité du projet sur la production agricole (laitière au cours du 1^{er} trimestre) et maintenant animale.

- ✚ Visite d'une ferme sur le thème « du blé au pain » pour les 5 classes de maternelle

- Projet « équitation » : 6 séances d'une demi-journée au centre équestre de la Choinetière pour les CE1/CE2 (plusieurs parents ont passé un agrément pour accompagner la classe)

Remarque importante : Tous ces projets sont aidés par l'APE – le choix a été fait par l'association d'aider l'ensemble des classes de l'école qui en feraient la demande.

Projets concernant plus largement l'école :

Le projet jardin de l'école (inscrit au projet d'école) se poursuit – les classes disposent maintenant de 15 carrés pour expérimenter et découvrir et, avec l'arrivée du printemps, les semis et plantations vont battre leur plein.

Les actions pour favoriser la lecture

L'école dispose d'une BCD qui permet à l'ensemble des élèves d'emprunter des livres dont le fonds est entretenu et renouvelé par Madame Lemeur. De nombreuses actions pour développer le « goût de lire » (action inscrite elle-aussi au projet d'école) sont proposées tout au long de l'année.

✚ Les CM2 interviennent en maternelle pour lire des histoires

✚ « Lire c'est partir » - La promotion de la lecture avec la vente à bas prix de livres (2€)

✚ L'opération « lire et faire lire » (groupes de 6 enfants)

3 jours par semaine Madame Lesot (lundi pour les GS et CP) ou Madame Foucher (mardi et jeudi CM) interviennent sur le temps du midi [séance de 30 minutes] en BCD : cette action se déroule depuis le début d'année scolaire sur le temps de cantine.

✓ Les TAP

Les résultats de l'enquête, disponibles sur le site de l'école, montrent un bon indice de satisfaction tant du point de vue des parents que de celui des enfants. Le groupe de suivi des TAP maternelle et celui du PEDT pour les TAP de cycle 2 et 3 se sont réunis et ont réfléchi à comment améliorer encore la qualité de l'accueil et de l'animation.

✚ les aménagements réalisés (*particulièrement en maternelle*)

- Pendant les vacances d'hiver, la municipalité a réalisé la réfection d'une **nouvelle salle de repos** qui peut accueillir dans de bonnes conditions des élèves de MS qui ont besoin de repos (max 18)

- Afin d'éviter des retards, les horaires des TAP maternelle ont été re-précisés : **début 13h15 pour un retour à 14h05** – afin de permettre une récréation de 10 minutes comme transition avant le retour en classe.

- Pour les MS, il est important de respecter ces horaires afin de ménager, de 14h15 à 15h00, un **temps d'activités d'apprentissage en petits groupes** (pendant la fin de sieste des PS)

- Aménagement couloir cycle 3 → lundi et jeudi pour ne pas gêner la classe de CE1/CE2 les élèves sortiront par les portes latérales (niveau toilettes)

Les aménagements envisagés

Pour répondre positivement à la demande des usagers (enfant/parents) l'objectif affiché est, à terme, de permettre aux enfants de faire des choix parmi l'éventail des activités proposées – *les modalités restent à définir*

Le problème des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) en cycle 2 et 3 : 2X45 minutes pendant les 4 premières périodes sur le temps des TAP (15h00→15h45)

- en concurrence avec les TAP ce qui amène parfois un refus de l'élève alors que ce temps d'aide individualisé lui est bénéfique
- problèmes d'organisation pour la responsable qui doit constituer des groupes particuliers

Comment faire pour que l'élève ne se sente pas lésé ?

Proposition : Proposer les APC sur le temps du midi de 13h00 à 13h20 à raison de 3 jours par semaine sur toute l'année – **problème** : En agissant ainsi, on ne respecte plus la durée incompressible de 90 minutes de pause méridienne (la pause ne serait plus que de 75 minutes)

→ nécessité de faire une demande de dérogation auprès de l'IEN

✓ **vie de l'école – les dates à retenir**

➤ Passerelle crèche/école maternelle

Une convention va être passée entre la crèche et le RAM d'un côté et de l'autre l'école Julien Bodin pour permettre la mise en œuvre d'une action de liaison à destination des futurs élèves de PS qui sont inscrits cette année dans les 2 organismes.

Une concertation prévue le 27 mars définira les modalités de cette liaison – pour mémoire en juin 2014, cette liaison qui s'était effectuée par petits groupes et s'était étalée sur 3 jours avec une montée en puissance du temps en classe (repas pris en cantine le 3^{ème} jour) avait donné satisfaction.

Elle devrait se dérouler début juin (dates à préciser)

➤ Portes ouvertes pour futurs élèves de PS (et TPS)

Une journée « portes ouvertes » est programmée le **19 juin de 17h00 à 19h00** à l'école maternelle – c'est l'occasion pour les enfants de découvrir leur futur univers et pour les parents de rencontrer les enseignantes. (à noter que la cantine sera ouverte pour une découverte par les nouveaux parents)

➤ Chorale

Objectif : Constituer une chorale d'école et saisir l'occasion de la soirée de l'APE pour se produire devant les parents.

Manifestation prévue le 26 juin à partir de 17h00

- ❖ **17h00 à 18h00** : école maternelle

Projection (en boucle) de la vidéo de la prestation de la chorale de l'école maternelle + exposition de travaux réalisés par les classes (galerie d'exposition et couloirs de l'école)

❖ **18h00 à 19h15** : Chorale de l'école élémentaire : prestation du cycle 2 puis du cycle 3

Présentation du projet :

Cette manifestation finalisera un travail mené dans l'ensemble des classes de l'école sur l'année scolaire 2014/2015. Au cours de ce projet, des intervenants auront participé auprès des élèves et des enseignants.

✚ Ch Riegler (Conseiller pédagogique) pour l'apprentissage des chants, la conduite d'une chorale ainsi que l'accompagnement musical des élèves

✚ Interventions F Lemonnier et D. Houel pour la création de chansons et le soutien technique ainsi que l'accompagnement de la chorale

Avant de clore le conseil, le directeur rappelle que :

✚ l'association USEP de l'école propose 13 « rencontres USEP » sur des mercredis en période scolaire qui donnent entière satisfaction à la centaine d'enfants licenciés.

✚ de nombreuses classes de l'école participent à la semaine des mathématiques (14 au 22 mars) et c'est l'occasion pour les élèves de tous niveaux de faire des mathématiques différemment.

A la fin de ce conseil d'école, les parents d'élèves ont tenu à souligner la qualité des projets portés par l'équipe et la qualité de dialogue avec les parents.